

Le service partenarial des TPE & PME

*Un service construit par ses partenaires* 



## Alain Griset, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises

« L'accès à l'information juste et rapide pour les TPE-PME est depuis longtemps l'un de mes principaux combats. La vie du dirigeant doit être facilitée dans ses relations, qu'elles soient dans le cadre de son activité ou avec l'administration. Il est donc important que l'entreprise trouve le plus rapidement possible le conseil dont elle a besoin afin de se consacrer à l'essentiel, le développement de son activité. Le service de mise en relation « Place des Entreprises », start-up d'Etat, apporte ainsi une réponse concrète à l'accompagnement quotidien des TPE-PME.

En partant des projets et des besoins exprimés des TPE-PME, « Place des Entreprises » met à disposition un réseau d'administrations et d'experts pour conseiller les entrepreneurs afin de les aider à s'adapter rapidement à la demande de leurs clients et aux bouleversements que peuvent connaître leur activité.

Ce service va aussi permettre à ces entreprises de se saisir plus facilement des dispositifs de relance mis en place par l'Etat ou les Régions.

À travers ce nouveau service, l'ensemble des partenaires publics se rendent disponibles pour accompagner les TPE-PME sur des sujets stratégiques. C'est dans cette synergie renouvelée, entre acteurs publics de proximité et professionnels passionnés, que naîtront les solutions de demain ».







## Thomas Courbe, Délégué Général des Entreprises







« La direction générale des entreprises conçoit et met en œuvre les politiques publiques du gouvernement en matière de stratégie et de développement économique. En particulier, elle suit les évolutions des besoins des acteurs économiques en vue de renforcer leur compétitivité. Un des outils d'action de la direction repose sur la mise en place de projets agiles sur le terrain sous la forme de start-up d'Etat, telles que Place des Entreprises.

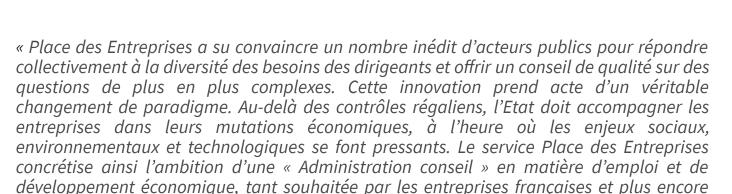
Nous constatons que les dispositifs d'accompagnements publics sont trop souvent méconnus des petites entreprises. En effet, la complexité de certaines procédures, le grand nombre d'interlocuteurs avec lesquels les chefs d'entreprise doivent interagir, ainsi que le cloisonnement des structures sont autant de freins à la lisibilité et à la mise en œuvre efficace de ces accompagnements. Le service développé par Place des Entreprises apporte une solution à la fois simple et efficace face à cet enjeu.

Avec la mise en place d'un réseau reliant l'ensemble des accompagnateurs d'entreprises, quel que soit leur champ d'expertise ou l'administration dont ils dépendent (réseaux de chambres consulaires, Etat, collectivités locales, opérateurs...), Place des Entreprises permet de répondre très rapidement à une problématique ou un besoin exprimé par une entreprise, et ce, dans tous les domaines : financement, ressources humaines, droit du travail, achat public, transmission, reprise... En ce sens, cette start-up d'Etat préfigure un service public mu par une démarche partenariale, en vue de renforcer l'accessibilité et l'impact de l'ensemble des dispositifs déjà existants ».



## Bruno Lucas, Délégué Général à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

par les plus petites d'entre-elles.



En partant des besoins exprimés par les chefs d'entreprises sur le terrain vers les accompagnements publics existants, ce nouveau service va permettre de mesurer la pertinence et l'impact des dispositifs actuels. Les initiatives locales vertueuses pourront également bénéficier d'une meilleure visibilité auprès des chefs d'entreprises et d'un écho institutionnel plus grand.

Outre la modernisation de la mise en œuvre des politiques publiques, c'est la conception même de ces dernières qui se trouve renouvelée grâce à ce service. Place des Entreprises, de par son ancrage sur le terrain et son approche globale, offre l'opportunité pour l'action publique de devenir un profond levier de transformation de notre tissu économique. »



ET DU DIALOGUE SOCIAI







## Nadi Bou Hanna, Directeur Interministériel du Numérique



interministérielle

beta.gouv.fr



« Pragmatique et ambitieux, le service Place des Entreprises a été conçu selon une méthode de travail nouvelle, celle des Startups d'État. Porté par la Direction interministérielle du numérique, l'Incubateur des Startups d'État crée des services innovants centrés sur les agents et les usagers. Face à un problème identifié, des équipes pluridisciplinaires et autonomes s'attachent à tester une solution sur le terrain. Celle-ci est développée en étroite collaboration avec ses futurs utilisateurs pour s'assurer de sa pertinence et son impact réel sur leur quotidien.

Place des Entreprises vise à mettre en place un guichet public et gratuit d'accompagnement des petites et des moyennes entreprises. L'équipe à l'origine de cette initiative a su exploiter les opportunités du numérique, de ses méthodes nouvelles de travail et du potentiel des données pour engager une profonde transformation de la relation entre l'Etat et les entreprises. Les nombreux entretiens menés avec les chefs d'entreprises et les agents du service public ont fait éclore un système de mise en relation et de partage des besoins. En identifiant pour une entreprise le bon conseiller public pour une aide personnalisée, Place des Entreprise simplifie la vie des dirigeants et les oriente vers plus de 2000 aides et dispositifs d'accompagnement.

Expérimenté en Hauts-de-France, ce nouveau service numérique traduit pleinement les objectifs poursuivis par la DINUM à travers son programme Tech.gouv : simplification, inclusion, attractivité, autonomie, optimisation de la dépense publique et dynamique partenariale. Cette Startup d'État prometteuse a l'ambition d'un impact national majeur. La DINUM œuvrera à sa réussite et mobilisera pour ce faire toutes les expertises qui la composent. »



## Pourquoi Place des Entreprises ?



## Des entrepreneurs isolés, des administrations cloisonnées : la nécessaire construction d'un commun

Plusieurs milliers d'aides publiques aux entreprises existent, ainsi que de multiples accompagnements par différents organismes publics et parapublics. Malheureusement ces dispositifs restent largement méconnus de leurs destinataires, en particulier des TPE & PME. La lisibilité des aides devient également de plus en plus complexe.

Ensuite, les chefs d'entreprises ne savent pas toujours à qui adresser leur demande face à la diversité d'acteurs publics. Identifier le bon interlocuteur dans la bonne administration et parvenir à le joindre relève parfois du parcours du combattant. L'activité du dirigeant ne laisse que peu de disponibilité pour entamer de telles démarches.

Enfin, les organismes publics chargés d'accompagner les entreprises sont confrontés à un problème de cloisonnement de leurs champs d'intervention. Ils se trouvent démunis face à des questions qui dépassent leurs attributions. Déjà restreint en pratique, le contact avec l'entreprise est aujourd'hui sous exploité et demande à être rénové.

L'État, les Régions, les partenaires publics et parapublics partagent la même volonté de mettre en place une dynamique d'accompagnement des entreprises. Tous sont concernés par la recherche d'efficacité de l'action publique, l'accès facilité à l'information et la défense des services de proximité. Place des Entreprises s'inscrit pleinement dans cette ambition en favorisant une logique partenariale.

## Comment ça fonctionne?



## Un système de mise en relation qui s'appuie sur un carnet d'adresses d'experts publics et parapublics

Au cœur de ce nouveau service, un immense carnet d'adresses référence - au sein des administrations, organismes publics et parapublics, collectivités partenaires - des experts sur des champs de compétences précis. Ces experts compétents rappellent et accompagnent les TPE & PME qui ont exprimé un projet, une problématique ou une question. La diversité des partenaires du service permet de couvrir l'ensemble des besoins des entreprises : ressources humaines, droit du travail, développement commercial, investissement, difficultés financières, transmission-reprise, santé & sécurité au travail, stratégie numérique, transition écologique...

Ce carnet d'adresses est associé à un système de mise en relation permettant de **transmettre** automatiquement un besoin d'entreprise aux experts compétents sur le territoire. La notification se fait en temps réel et un jeu de boutons permet de coordonner la prise en charge par les experts concernés. La pluralité de partenaires mobilisés pour une même problématique favorise la mise en place de solutions complémentaires, notamment pour le financement de projets ou en cas de difficultés financières.

Les conseillers de service public en contact avec les entreprises sont invités à utiliser l'outil dès lors qu'un dirigeant leur fait part d'un besoin sur lequel ils ne sont pas experts. Oubliez le maquis administratif, l'orientation vers le bon expert devient automatique!



## Comment ça fonctionne?



#### Un portail en ligne à portée de mains des entreprises

Un portail en ligne dédié aux TPE & PME a été lancé en mars 2019. Il se veut simple et pédagogue en présentant les grandes thématiques d'accompagnements publics. Le chef d'entreprise dépose simplement son besoin en quelques lignes. Les experts notifiés rappellent ensuite le dirigeant et lui proposent, lorsque les conditions sont réunies, l'accompagnement le plus adapté à sa situation.

Une palette de solutions d'acquisition numérique permet de porter le service Place des Entreprises à la connaissance des TPE & PME. À ce jour, outre le référencement naturel, l'achat de mots clés, des logos de redirection et des articles d'actualité sur le site des partenaires, des newsletters ou encore des campagnes d'emailing, génèrent des visites sur le site.

Un suivi qualité est assuré par l'équipe pour qu'aucune demande ne reste sans réponse.





Le numérique comme levier de nouvelles relations

### Comment ça fonctionne?



#### Un service de mise en relation disponible sur les sites partenaires

Pour démultiplier l'impact du service, une interface a été développée afin d'intégrer directement le service de mise en relation sur le site de partenaires, en particulier des Régions. L'identité de l'institution partenaire est totalement préservée ; les besoins demeurent transmis à l'ensemble des experts compétents. Par exemple, un chef d'entreprise peut déposer une demande relative à des difficultés financières sur le site de la Région ayant intégré le service de mise en relation. Les experts notifiés pour prendre en charge la demande seront ceux de la Région mais aussi les consulaires, la Banque de France, la Direccte et le cas échéant l'Urssaf et la DDFIP.

En Hauts-de-France, le service est ainsi embarqué sur <u>le portail régional dédié à la reprise de</u> <u>l'activité économique après la crise du Coronavirus</u> ou encore <u>le portail des aides régionales</u>.

Cette perspective de collaboration permet d'aller au-delà d'un site d'informations, en proposant aux TPE & PME d'échanger directement avec le bon expert sur leurs besoins. Cette technique facilite l'accès aux accompagnements publics et participe au décloisonnement des offres de services des différents partenaires.



Tisser une véritable toile partenariale

## Une expérimentation réussie



Construit en Hauts-de-France et ouvert en Ile-de-France depuis le 30 novembre 2020, le service poursuit sa croissance. Le carnet d'adresses s'est ainsi enrichi d'administrations, d'organismes et de collectivités ayant accepté de rejoindre l'expérience. Le service compte aujourd'hui près de 2 000 experts référencés au sein de 50 partenaires publics ou parapublics. Le service s'appuie également sur les acteurs locaux du développement économique et de l'emploi. L'objectif est de s'adapter aux spécificités de chaque territoire pour embrasser l'ensemble des initiatives locales porteuses de solutions.

Le nombre de besoins exprimés par les TPE & PME sur le portail en ligne a progressivement augmenté depuis le mois de mars 2019, pour atteindre près de 300 demandes par mois pour une région. Les **4 000 besoins exprimés** depuis le début de l'expérimentation se caractérisent par **une grande diversité**.

La mesure de la satisfaction des entreprises fait aujourd'hui figure de priorité. Les premiers résultats se révèlent très positifs avec plus de 85% de chefs d'entreprise satisfaits.

Apprendre et construire un service en fonction des usages sur le terrain

<sup>\*</sup> hors pic Covid, traitées spécifiquement



## Une expérimentation réussie



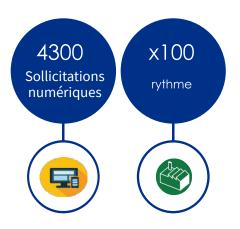
#### La crise du Covid comme catalyseur des partenariats

Plus que jamais les partenaires ont dû faire face aux nombreuses demandes des chefs d'entreprises.

L'impact de la crise sur les entreprises s'est traduite pour le service Place des Entreprises par :

- une multiplication par 100 du **rythme de dépôt** de sollicitations ;
- 4 300 sollicitations déposées pour le seul mois de mars ;
- **des newsletters** pour accompagner les entreprises dans la mobilisation des dispositifs de soutien.

Le retour progressif à des besoins diversifiés appelle à une accélération du déploiement du service, pour aider les TPE & PME à surmonter leurs difficultés, mais aussi à rebondir en s'adaptant aux défis socio-économiques, technologiques et environnementaux que connaît notre société. Cette ambition requiert l'engagement de tous les partenaires publics et parapublics porteurs de solutions.



## Une expérimentation réussie

12

Considérer avant tout les besoins des entreprises

Développer un service appartenant à toutes les parties prenantes

Tirer ensemble les bénéfices d'une méthode incrémentale

#### Exemples de partenaires accessibles sur Place des Entreprises :











































## Des chefs d'entreprises satisfaits!



« Le service Place des Entreprises est très réactif et pratique! Ils nous ont permis une mise en relation rapide avec les bonnes personnes quand nous en avions besoin. Nous avons donc pu clôturer notre dossier dans les délais ».

#### **Clément Francomme, CEO de UTOCAT**

« Grâce à Place des Entreprises, nous avons été contactés par 5 organismes différents prêts à nous conseiller ou nous aider de diverses manières pour le financement de notre nouvel investissement. Un grand merci pour votre réactivité ».

#### Thérèse Debarge, EMBALLAGES HOCQ

« J'ai découvert qu'il existait des partenaires publics experts de mes besoins d'entreprise. Ils m'ont accompagné sur des questions de ressources humaines, de développement commercial et de réglementation. Ils font un super job » .

#### **Christophe B., Dirigeant de SOS IMPACT 02**

« Nous sommes cinq salariés à des postes clés à avoir repris notre société en liquidation judiciaire le 16 janvier 2019. Notre savoir-faire et nos compétences dans le négoce et la maintenance de pièces de moteurs diesel industriel nous ont confortés dans ce choix.

Nous avons fait part de notre projet à la conseillère Pôle emploi que nous avions rencontrée : elle a utilisé le service Place des Entreprises pour transmettre rapidement notre demande au référent compétent au sein de la Chambre des Métiers. Il nous a accompagnés et orientés vers les bons interlocuteurs pour monter le dossier et financer notre SARL SCOP. Nous avons pu faire naître l'entreprise dans les temps grâce à leurs conseils et leur réactivité ».

#### **Peggy Bauduin, IRM DIESELPARTS**

L'impact et la satisfaction comme ligne directrice





Focus sur ces partenaires qui ont construit le service à ses débuts !

## Michel Lalande, Préfet de la Région des Hauts-des-France







« Le service Place des Entreprises incarne pleinement l'ambition d'un « Etat facilitateur », en permettant à toute TPE & PME d'accéder facilement aux accompagnements publics qui leur sont dédiés. Le conseil direct et personnalisé est au cœur de ce guichet public numérique, qui rapproche les chefs d'entreprise des partenaires publics porteurs de solutions. Le contact personnel avec le dirigeant est privilégié et les chambres consulaires deviennent le point d'entrée vers l'ensemble des experts référencés dans le réseau.

La synergie locale initiée par la préfecture se voit également renforcée. C'est ainsi que Place des Entreprises permet aux acteurs publics du développement économique et de l'emploi, de coordonner leurs interventions. La réception des besoins exprimés par l'entreprise intervient simultanément dans les organismes compétents, ce qui favorise une prise en charge rapide ciblée et avec des solutions complémentaires. Cette approche plurielle s'avère particulièrement précieuse pour le financement de projets et dans le cas de difficultés financières.

La dynamique ainsi portée par Place des Entreprises constitue une ressource inédite pour le tissu économique de notre territoire ».

## Michèle Lailler-Beaulieu, Directrice régionale de la DIRECCTE\*







« Dans le prolongement des missions d'accompagnement des TPE-PME, la Direccte a souhaité innover en développant un service public numérique rapprochant les administrations porteuses de solutions des entreprises. En 2017, le projet « Place des Entreprises » a été labellisé Programme d'Investissements d'Avenir, récompensant l'ambition d'utiliser la transition numérique au service des missions de conseil et d'accompagnement des entreprises.

Dans ce cadre, la Direccte a initié la construction d'un partenariat régional inédit. Désormais, Place des Entreprises est un réseau dense d'une cinquantaine d'institutions, toutes engagées dans une volonté d'innovation du service public. La Direccte, comme l'ensemble des partenaires, mobilise ses ressources pour répondre aux besoins des entreprises, profitant du service numérique pour rapprocher son offre au plus près des territoires ».

<sup>\*</sup> Directrice régionale de la Directe Hauts-de-France lors de la phase d'expérimentation.

## Nadine Crinier, Directrice régionale de Pôle emploi







« A Pôle emploi Hauts-de-France, Place des Entreprises fait partie des outils de la relation entreprise que réalisent chaque jour nos conseillers (en 2018, 33 250 contacts). C'est souvent lors des rencontres avec les TPE PME qu'ils sont sollicités pour une question ne relevant pas de l'emploi.

Place des Entreprises a l'avantage de regrouper des experts capables de répondre rapidement aux questions des entrepreneurs et nos conseillers deviennent alors des facilitateurs dans les démarches administratives des entreprises. La relation entreprise de Pôle emploi s'en trouve ainsi enrichie et nos conseillers font preuve de réactivité face au chef d'entreprise ».

## Pascal Roussay, Responsable développement des activités institutionnelles et partenariales de l'Apec









« L'Apec est partenaire depuis la création du service Place des Entreprises. Cet outil, unique, de mise en relation des partenaires institutionnels au profit des entreprises, s'inscrit totalement dans la volonté de l'Apec de placer au cœur de ses prestations de conseils l'efficience et la performance.

Et nous savons tous que pour accompagner au mieux les entreprises dans leur développement, notamment les PME et les TPE, il faut agir sur un ensemble de leviers qu'aucun acteur ou opérateur ne possède seul.

Ainsi, en permettant et facilitant la mise relation des acteurs et opérateurs des écosystèmes territoriaux, le service Place des Entreprises créer les conditions réelles de l'agir ensemble ».

## Laurent Rigaud, Président de la CMA Hauts-de-France









« Place des Entreprises permet à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France de développer sa notoriété auprès des artisans du territoire. En effet, les besoins qui nous sont adressés par ce canal sont exprimés par des chefs d'entreprise isolés ou méconnaissant notre offre de services.

Cette plateforme dématérialisée permet également un rapprochement des différents acteurs publics et une meilleure connaissance des offres de service de chacun, dans l'intérêt de l'ensemble des dirigeants du territoire.

Enfin, pour les artisans, c'est l'assurance d'un gain de temps précieux. Après avoir exprimé leurs besoins, de chez eux tard le soir ou pendant le week-end, ils sont assurés d'être rappelé rapidement, par le bon référent en interne, qui les conseille et peut convenir avec eux d'un rendez-vous ».

# Philippe Hourdain, Président des Chambres de Commerce et de l'Industrie des Hauts-de-France





« L'initiative Place des Entreprises s'inscrit pleinement dans les missions d'accompagnements de la CCI auprès des entrepreneurs des Hauts-de-France, dans le respect de l'équilibre des territoires et des compétences des différents acteurs publics. La CCI soutient ainsi l'expérimentation conduite par la startup d'État selon une méthode innovante.

Place des Entreprises permet aux conseillers de la CCI d'être des interlocuteurs privilégiés vers l'ensemble des accompagnements publics existants. Les prescriptions croisées entre tous les partenaires publics utilisateurs du service favorisent en effet un réel décloisonnement des accompagnements. Les dirigeants trouvent rapidement des solutions de proximité en réponse à leurs besoins pour leur développement économique ».

## Kathie Werquin-Wattebled, Directrice régionale de la Banque de France en Hauts-de-France





« La Banque de France s'est associée à l'expérience Place des Entreprises initiée dans les Hauts-de-France. La construction d'un guichet d'accompagnement des entreprises, notamment les TPE & PME, correspond parfaitement à notre mission qui passe par le développement de services au bénéfice des petites entreprises.

Place des Entreprises réunit en effet les acteurs publics au service des entreprises grâce à une interface dédiée. Les demandes relevant du champ d'intervention de la Banque de France sont automatiquement adressées aux correspondants TPE/PME. Ils peuvent ainsi échanger directement avec le dirigeant et l'orienter vers le dispositif adapté à ses besoins, quelle que soit l'étape de la vie de l'entreprise (médiation du crédit, expertise financière...). C'est un conseil de qualité et de proximité délivré par la Banque de France, très présente sur les territoires, tout en exploitant les opportunités du numérique.

L'accompagnement des correspondants TPE/PME s'inscrit de plus dans une logique de complémentarité des offres de services des autres partenaires publics (BPI, CCI, CMA, DRFIP, URSSAF....). Qu'il s'agisse de difficultés financières ou de projets d'investissement, la diversité des solutions proposées permet de mieux répondre aux besoins des TPE et PME. Cette approche globale contribue à rendre l'accompagnement des entreprises toujours plus efficient ».

## Benoît Liger Belair, Responsable du Pôle digital et valorisation de l'offre territoriale de Bpifrance





« La proximité et la simplicité sont deux des valeurs fondatrices de Bpifrance. Elles guident notre action de financement et d'accompagnement des entreprises dans tous les territoires. L'ambition de Bpifrance est d'apporter aux entrepreneurs un service de proximité pour les accompagner dans leurs défis et de leur proposer des solutions d'accompagnement et de financement adaptées à chaque étape de leur développement.

Il était donc logique pour nous de devenir partenaire de Place des Entreprises. Cette plateforme est un vrai outil de simplification de la vie des chefs d'entreprise en leur permettant une mise en relation rapide avec l'ensemble des organismes qui concourent à leur accompagnement. Nos chargés d'affaires reçoivent ainsi directement les demandes en lien avec notre champ d'intervention et proposent l'accompagnement le plus adapté à la situation de l'entreprise. C'est par ce type d'initiative et de service que nous réussirons collectivement à réduire l'isolement des entrepreneurs et la complexité de leur environnement ».

## Philippe Cuvillier, Directeur régional des Urssaf Nord Pas-de-Calais





« En s'associant à Place des Entreprises, l'Urssaf développe ses missions d'information et d'accompagnement des TPE & PME, en particulier pour celles rencontrant des difficultés. Après réception de la demande, le chef d'entreprise est rappelé dans les 48 heures par notre pôle accompagnement des entreprises.

Le service Place des Entreprises nous permet également de travailler avec des partenaires institutionnels nombreux et variés et qui vont au-delà des partenaires classiques que sont la Direccte, la DRFIP ou les CCI. Ce nouveau réseau de référents représente un atout non négligeable pour traiter la situation d'une entreprise dans son ensemble, sans devoir faire une demande auprès de chacun des partenaires. La démarche est novatrice et contribue à renforcer l'impact des mesures proposées au dirigeant.

Le recours à un outil numérique constitue enfin un gain de temps important : la mise en relation se fait en temps réel avec une traçabilité des échanges. C'est en somme un service de qualité que nous offrons collectivement au chef d'entreprise ».

# Frank Mordacq, Directeur régional des finances publiques Hauts-de-France







« En matière de soutien aux entreprises en difficulté, la détection précoce et la réactivité sont des facteurs clés pour un accompagnement efficace. La plateforme Place des Entreprises est un outil alliant rapidité et pertinence dans la réponse apportée à l'entreprise. Elle permet en quelques clics de mettre en relation le dirigeant ayant exprimé une difficulté avec l'organisme public le plus à même de répondre à son besoin.

En collaborant à cet outil, la direction régionale des Finances publiques intègre au réseau des acteurs publics ses services des impôts des entreprises (SIE), mais également le secrétariat permanent de la Commission des Chefs de Services Financiers et du Comité Départemental d'Examen des problèmes de Financement des entreprises qui sont des instances interministérielles (DIRECCTE, URSSAF, Douanes, Banque de France,...) dédiées au soutien des entreprises en difficultés. Cette collaboration s'inscrit pleinement dans la politique d'accompagnement des entreprises menée au niveau national par la direction générale des Finances publiques.

Place des Entreprises est une belle illustration de la mobilisation commune des organismes publics au profit des entreprises en difficulté ».





Et pour les conseillers entreprises, qu'est ce que ça change en pratique ?

#### David Mascia, Directeur adjoint de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Laon

« Place des Entreprises est vraiment un outil important que chaque chargé relations entreprises doit avoir. Il permet de mieux prendre en compte les besoins des entreprises, y compris en dehors de nos champs de compétences respectifs grâce aux nombreux partenariats développés. Avec ce grand réseau, nous montrons aux TPE et PME que nous sommes présents à leurs côtés quels que soient leurs besoins.



La spécialisation et la réactivité des experts référencés permet en outre d'apporter une réponse de qualité. Ensemble, nous pouvons ainsi réellement agir pour le bien de nos entreprises, le maintien de celles-ci sur nos territoires et sur l'emploi. »



#### Marie Dumoulin, Consultante Apec Relation entreprises



« Je suis Consultante relations entreprises à l'Apec sur l'ensemble du territoire de la Picardie. Il m'est donc difficile (voire impossible) de connaître l'ensemble des offres de services des acteurs publics de l'emploi sur mon territoire. Grâce à la plate-forme Place des Entreprises, je peux déposer des demandes pour le compte de mes clients afin qu'ils soient rappelés par le bon interlocuteur partenaire.



A l'inverse, les autres partenaires du réseau déposent des projets de recrutement que je reçois en notification par mail. Les besoins sont qualifiés et je rappelle directement l'entreprise pour lui apporter l'accompagnement nécessaire dans ses recrutements de cadres.

C'est un bel outil de mise en relation et de gain de temps pour les entreprises et pour nous, acteurs du service public de l'emploi! »



# 27

#### Ludivine Mazourov, Juriste & conseillère entreprises Chambre des Métiers et de l'Artisanat

« En tant que juriste, je suis quotidiennement sollicitée par les artisans pour des problématiques diverses qui nécessitent souvent l'intervention de plusieurs partenaires publics.

Dans le cadre du développement des entreprises artisanales, le recrutement d'un salarié est par exemple une problématique récurrente.



Lors de mes rendez-vous avec les artisans, grâce à Place des Entreprises, je peux solliciter en temps réel tous les partenaires pouvant prendre en charge ce type de demandes (Pôle emploi, Cap emploi, Maisons de l'emploi et de la formation...).

Je suis également amenée à traiter des difficultés financières. Le fait de pouvoir solliciter l'Urssaf via Place des Entreprises, d'avoir un interlocuteur dédié et un retour sur la prise en charge de la demande, permet au chef d'entreprise de se sentir véritablement accompagné par le service public dans son ensemble.

C'est avec un réel enthousiasme que les artisans constatent la rapidité et la fluidité des mises en relation. Ils apprécient le gain de temps car ils n'ont pas à passer par différentes structures pour faire part de leurs besoins. Ce nouvel outil répond ainsi aux attentes de nos artisans : proximité, transparence et réactivité du service public ».

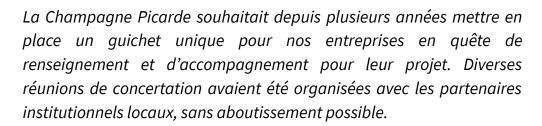


#### Audrey Fauvet, Chargée de mission développement économique Communauté de communes Champagne Picarde



« La Champagne Picarde est un vaste territoire rural situé entre Reims et Laon et composé de 46 communes. Désireuse d'apporter à nos habitants et entreprises des services de qualité, nous avons dernièrement fait le pari de développer un tiers-lieu numérique en milieu rural.

Situé à Saint-Erme, dans un bâtiment jouxtant la Communauté de communes, le FAITOUT CONNECTÉ est devenu un espace fédérateur au profit de tous et un véritable lieu ressource pour les chefs d'entreprises.



L'outil « Place des Entreprises » initié par Mathieu Gens est apparu comme une évidence. Convaincus dès son expérimentation, nous en avons fait la promotion. Le FAITOUT CONNECTÉ est naturellement devenu le site privilégié pour son usage avec un espace dédié. C'est avec satisfaction que j'utilise régulièrement l'outil dans le cadre de mes accompagnements. Simple, il me permet de trouver en « un clic » l'interlocuteur à privilégier pour répondre au besoin de l'entreprise.

Ma crédibilité est renforcée, mon réseau développé et nos entreprises aidées. L'outil « Place des Entreprises » est devenu un ingrédient incontournable de notre FAITOUT CONNECTÉ et de notre politique économique ».

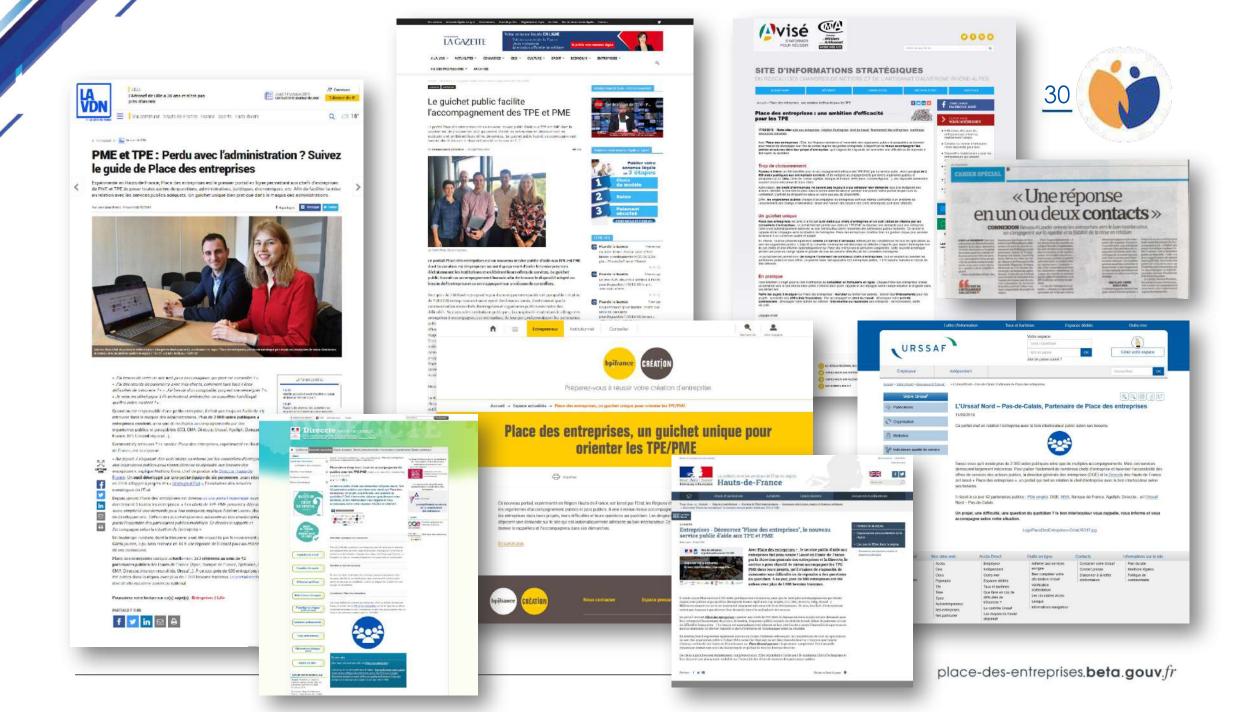








## Ils parlent du service!









## L'ouverture progressive du service à de nouvelles régions



## Une collaboration inédite au profit des TPE - PME et du développement des territoires

La preuve du concept est réalisée. Une ambition commune est affichée. Le partenariat est confirmé avec des offres de services décloisonnées. Le service est techniquement opérationnel et tend à s'enrichir toujours plus. Les modalités d'acquisition de besoins d'entreprises sont diversifiées.

Pour toutes ces raisons, les financeurs peuvent envisager, dès cette année 2021, l'ouverture du service à **d'autres territoires volontaires**.

Dans cette perspective, comme les Conseils régionaux Hauts-de-France et Ile-de-France, les **Régions** intéressées par ce nouveau service vont jouer un rôle majeur. Place des Entreprises vient matérialiser la collaboration entre les Régions et l'Etat. Le service, agile, s'adapte et renforce les dynamiques existantes.

Les **intercommunalités**, au plus près des TPE & PME, sont également invitées à prendre part à ce partenariat inédit.

L'équipe Place des Entreprises se tient à disposition de **tous les partenaires publics et parapublics** souhaitant rejoindre le partenariat.

## L'ouverture progressive du service à de nouvelles régions



#### Le service en action!

Il sera possible, pour chaque partenaire public ou parapublic justifiant d'une relation aux entreprises, de profiter gratuitement de la dynamique Place des Entreprises pour :

- valoriser son offre de services auprès des entreprises au sein du vaste partenariat développé et ainsi proposer ses accompagnements;
- **communiquer et mettre le service à disposition des entreprises** de son territoire pour faciliter la résolution des besoins des entreprises ;
- intégrer le service de mise en relation sur son propre site régional afin de participer à l'acquisition des besoins des entreprises ;

Le service poursuivra une amélioration continue, notamment sur le volet numérique et sur l'enrichissement des partenariats.















## Le service partenarial des TPE & PME

Qui sommes-nous : <u>L'équipe et son sujet de travail</u>

Présentation vidéo : <u>Parole d'intrapreneur</u>

Plateforme en ligne : <u>Le portail Place des Entreprise</u>

Statistiques publiques: <u>Quelques chiffres</u>

Beta.gouv: <u>Découvrir l'univers</u>, <u>la méthode et son i</u>

